le cnam

Recherche

ÉTUDES DOCTORALES

Appel à candidature pour l'attribution d'un contrat doctoral

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture et doit être considéré de façon neutre.

Les conditions de recrutement

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche. Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des personnes ayant effectué des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Les candidatures devront faire apparaître :

Un sujet ancré dans une discipline scientifique clairement définie mettant en évidence une collaboration scientifique interdisciplinaire entre deux laboratoires du Cnam et idéalement entre un laboratoire de l'école doctorale Abbé-Grégoire et un laboratoire de l'école doctorale Sciences des métiers de l'ingénieur.
Les thématiques liées aux transitions écologiques et au développement soutenable, qu'elles portent sur des enjeux industriels ou sociétaux, sont exclusivement visées par cet appel à candidatures.

Les écoles doctorales de rattachement sont l'ED 546 Abbé-Grégoireou l'ED 432 Sciences des métiers de l'ingénieur.

Le dossier de candidature contiendra les pièces suivantes à présenter dans cet ordre (un seul fichier PDF) :

1. La lettre de candidature officielle formulée par le directeur du laboratoire principal de rattachement. Cette lettre précisera :

A) le nom du directeur de la thèse, le cas échéant le nom des co-encadrants et le pourcentage d'encadrement ;
B) l'avis explicite des directeurs de laboratoires parties prenantes de la collaboration scientifique.

2. La lettre d'acceptation des directeurs de thèse, et le cas échéant des co-encadrants, sur le candidat et le sujet proposé.
3. Le CV du directeur de thèse (HDR ou équivalent impératif) avec le nombre de thèses encadrées en septembre 2023, et le cas échéant les CV des co-encadrants de thèse.
4. Le CV du candidat, précisant son parcours universitaire, les notes du master, son classement, le justificatif d'obtention du diplôme donnant droit à l'inscription en doctorat. Les étudiants de master n'ayant pas encore validé leur master (la validation devra être effective au 6 septembre 2024) fourniront le relevé de notes du premier semestre.
5. Le projet de recherche de deux à trois pages. Ce projet devra comporter : introduction, contexte national et international, objectifs, approches proposées, échéancier, bibliographie. Ces rubriques sont obligatoires.

Date de dépôt des candidatures : 19 juin 2024 à adresser par voie électronique à suivi.doctorants@cnam.fr.

Jury

L’adjoint de l’administratrice générale en charge de la recherche, l’adjoint de l’administratrice générale en charge de la formation, les directrices des deux écoles doctorales concernées ou leurs représentants, le président du Conseil scientifique ou son représentant et 2 enseignants-chercheurs des deux écoles doctorales concernées choisis en fonction de leurs compétences dans le domaine.

L’audition

L’audition des candidats retenus aura lieu **le 26 juin** en visio via Microsoft Teams.

Les candidats présenteront leur projet de thèse devant le jury durant un entretien de 30 minutes maximum (15 minutes de présentation suivies de 15 minutes de discussion). Les candidats recevront une convocation.

Les résultats du concours seront communiqués aux candidats dans les jours suivant l’audition.

Le suivi

Le candidat retenu devra s’inscrire en doctorat au Cnam via la procédure en ligne ADUM dès la proclamation des résultats.

Le contrat doctoral prendra effet au 1er octobre 2024.

13 février 2024
19 juin 2024